

Développement durable

Les PME passent à l'action!



Une expérience-pilote originale avec des entreprises genevoises

- Exemples d'actions concrètes
- Bénéfices pour les PME
- Outils et aides



Département de l'intérieur,
de l'agriculture et de l'environnement
Département de l'économie,
de l'emploi et des affaires extérieures

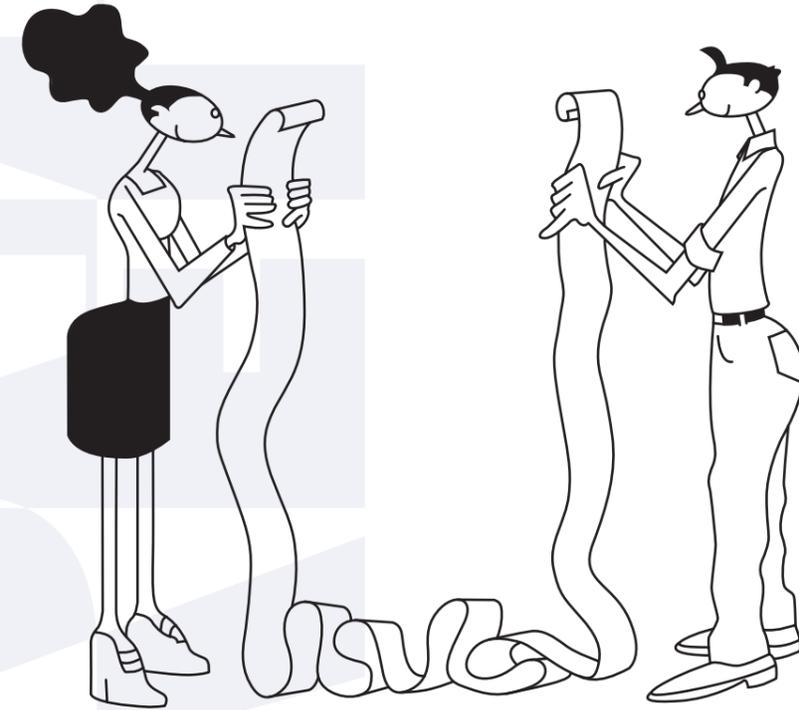


Fédération des
Entreprises
Romandes
Genève

Impressum :

Cette brochure a été réalisée dans le cadre de la loi sur l'action publique en vue d'un développement durable (A 2 60) Agenda 21, adoptée en mars 2001 et actualisée en novembre 2002 par le Grand Conseil de la République et du Canton de Genève.

Un groupe de travail de l'Agenda 21 cantonal constitué de représentants des milieux professionnels et de différents services de l'Etat de Genève a validé ce document.



Ce groupe de travail était composé des personnes suivantes :

Présidence : Mme Eve Siegenthaler, directrice du service Environnement Info et M. Alexandre Epalle, directeur du Service cantonal du développement durable

Mme Nathalie Banna-Hardyn, directrice adjointe, Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève

M. Olivier Ballissat, secrétaire patronal, Fédération des Entreprises Romandes Genève

M. Nicolas Ruffener, secrétaire général adjoint, Fédération des Métiers du Bâtiment Genève

M. Olivier Brüggimann, Responsable Ecologie Suisse Romande, UBS SA

M. Alberto Susini, responsable environnement, Office cantonal de l'inspection et des relations du travail

M. Daniel Loeffler, conseiller aux entreprises, Département de l'économie de l'emploi et des affaires extérieures

Nous tenons également à remercier chaleureusement, pour leur active collaboration, les entreprises figurant dans cette brochure.

Coordination : M. Alexandre Epalle et Mme Sandra Brazzini-Mourier (Service cantonal du développement durable).

Contenu : Service Environnement Info (Mme Eve Siegenthaler et M. Jean-Marc Mitterer) et Service cantonal du développement durable (M. Alexandre Epalle et Mme Sandra Brazzini-Mourier)

Rédaction : Hervé Genoud

Conception graphique : BeMore Communications

Illustration : Simon

Impression : Imprimerie de Versoix

Date de publication : novembre 2005

Papier recyclé cyclus print 150 gm2

Table des matières

| | |
|---|--------------|
| Le développement durable, c'est... | p. 2 |
| Des bénéfices pour une PME | p. 2 |
| Des outils pour agir | p. 3 |
| Une expérience-pilote avec des PME genevoises | p. 4 |
| Trois conseils pour franchir le pas | p. 4 |
| Les PME parlent aux PME (fiches entreprises) | p. 5 |
| Bioanalytique-Riotton | p. 6 |
| Biomérieux (Suisse) SA | p. 7 |
| Caran d'Ache | p. 8 |
| CEFFIS | p. 9 |
| Dupraz Bus Genève | p. 10 |
| En 5 Sec | p. 11 |
| Geneva Palexpo | p. 12 |
| Imagine R Software | p. 13 |
| Infomaniak Network SA | p. 14 |
| Jenny & Cie | p. 15 |
| Lumiverre | p. 16 |
| Le Lyrique | p. 17 |
| Joseph Menu SA | p. 18 |
| Association Realise | p. 19 |
| Les Recyclables | p. 20 |
| Régie du Rhône SA | p. 21 |
| Les outils et les aides pour passer vous aussi à l'action! | p. 22 |

Masculin/Féminin

Par souci de concision, et pour faciliter la lecture, nous avons renoncé à féminiser systématiquement tous les mots désignant des personnes ou des professions. Mais il va de soi, que même formulées au masculin (employés, collaborateurs, etc.), ces expressions s'appliquent aux deux sexes.

Le développement durable, c'est...

- la recherche d'un meilleur équilibre entre efficacité économique, respect de l'environnement et solidarité sociale
- un concept largement diffusé depuis le «Sommet de la Terre» à Rio, en 1992, et inscrit au cœur de l'Agenda 21 du Canton de Genève adopté par le Grand Conseil en 2001
- le souci de répondre aux besoins des générations présentes sans menacer la qualité de vie – voire la survie – des générations futures.

Pour une PME, cela signifie...

- anticiper, voir plus loin, voir plus large
- concilier rentabilité et responsabilité
- optimiser les modes de production afin d'économiser l'eau, l'énergie et les ressources naturelles (tout en réduisant ses coûts)
- prendre en compte les impacts de ses activités sur la communauté et le milieu naturel
- adopter, dans un premier temps, des gestes souvent simples tels que trier ses déchets, utiliser du papier recyclé ou éteindre les appareils non utilisés
- réduire la consommation de matières non renouvelables, toxiques ou polluantes
- adopter une politique d'achat fondée non seulement sur le prix et la qualité, mais aussi sur les aspects écologiques et sociaux (transports, emballages, conditions de travail, etc.)
- assurer à chaque personne de l'entreprise des conditions de travail équitables, un cadre motivant ainsi que des possibilités d'évolution.

Des bénéfices pour les PME

• Une réduction des coûts

Appliquer les principes du développement durable peut vous permettre de réduire vos dépenses énergétiques, votre consommation de matières premières et vos frais de gestion des déchets, donc d'améliorer votre productivité.

• Une image positive

En agissant de manière responsable, vous fidélisez vos partenaires commerciaux, vos fournisseurs et votre clientèle, et améliorez les relations avec les communautés locales, toujours plus sensibles aux questions environnementales et sociales.

• Des repères solides

Pour prendre de bonnes décisions, il faut des indicateurs de référence. Les critères de développement durable peuvent en faire partie. Ce sont également d'excellents instruments de gestion des risques et des procédés internes.

• Un avantage concurrentiel

Le développement durable est une valeur qui monte. Les PME en avance dans ce domaine ont de plus grandes chances d'obtenir à long terme de meilleures parts de marché et de renforcer leur attrait pour les investisseurs.

• Un investissement pour l'avenir

Engager une démarche de développement durable ne veut pas dire sacrifier la rentabilité aux préoccupations environnementales ou sociales. C'est répondre aujourd'hui à ce que sera la PME de demain. Dans cette optique, un programme de développement durable n'est pas uniquement un facteur de coût, mais un investissement pour l'avenir.

• Un projet fédérateur

Un programme de développement durable constitue un puissant facteur d'identification et de motivation pour le personnel. Il peut se traduire par de meilleurs résultats sur le terrain de l'efficacité et de l'innovation, et accroître les performances de votre PME.

Des outils pour agir

Tout comme les collectivités locales et les consommateurs, les PME ont un rôle important à jouer en matière de développement durable. Mais elles ignorent souvent les bénéfices qu'elles peuvent en retirer. De plus, elles ne savent pas toujours comment passer à l'action.

Pour les aider dans cette démarche, l'Etat de Genève a créé plusieurs outils, dont un guide pratique «PME et développement durable», qui a reçu un accueil très favorable auprès des milieux professionnels. Un instrument conçu en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie ainsi que la Fédération des Entreprises Romandes Genève.

C'est en s'appuyant sur cet ouvrage que le Service cantonal du développement durable a mené une expérience-pilote avec des PME genevoises. L'objectif était de les encourager à mieux intégrer le développement durable dans leurs pratiques quotidiennes, en établissant notamment un programme d'actions sur mesure.

Nous vous présentons ici les fruits de cette collaboration. Les PME concernées proviennent de divers secteurs d'activités. Elles ont chacune leurs motivations, leurs contraintes et leurs objectifs. Mais toutes ont pu faire le même constat: le développement durable, ce n'est pas si difficile, et cela peut déboucher sur de nombreux avantages.

Autant d'exemples concrets, autant d'expériences fructueuses qui devraient convaincre les autres entreprises souhaitant anticiper l'avenir de passer elles aussi à l'action!

www.ge.ch/agenda21/pme



Une expérience-pilote avec des PME genevoises

En 2004 et 2005, le Service cantonal du développement durable a proposé à quelques PME genevoises de participer à une expérience-pilote. L'idée était de leur offrir le soutien d'un mandataire spécialisé afin de faire le point sur leurs «performances» en matière de développement durable et d'élaborer en commun un programme d'actions, en s'appuyant sur le guide pratique «PME et développement durable» paru en 2003. La priorité a été accordée aux mesures simples et efficaces, reproductibles par d'autres PME.

Un diagnostic rapide

L'expérience s'est déroulée sur 3 entretiens, représentant en moyenne 6 à 8 heures. Un premier contact a permis au mandataire de rappeler les enjeux du développement durable, puis de visiter le site. Les PME ont été invitées ensuite à remplir un questionnaire afin d'identifier leurs forces et leurs faiblesses. Il ne s'agissait donc pas d'un audit complet, mais plutôt d'une démarche pragmatique visant à une prise de conscience. Cette analyse a révélé que de nombreuses PME avaient déjà mis en place des mesures répondant aux objectifs du développement durable, même indirectement (économies d'énergie, réduction des déchets, aménagement du temps de travail, etc).

Des propositions d'actions concrètes

Sur la base de ce diagnostic, le mandataire a remis à chaque responsable un rapport passant en revue les points forts et points faibles de l'entreprise. En se fondant sur les solutions regroupées dans le classeur «PME et développement durable», il a également proposé un programme d'actions simples et concrètes, assorties d'échéances, d'objectifs et d'indicateurs de suivi définis en accord avec le chef d'entreprise. Quelques mois après l'expérience-pilote, on constate que dans de nombreux cas, ce «coup de pouce» extérieur a constitué un excellent stimulant et que plusieurs PME se sont depuis lors engagées sur la voie du développement durable.

Le choix des entreprises

Le but de cette expérience était de collaborer avec une palette de PME aux tailles et aux activités les plus variées possible. Il fallait également mettre l'accent sur des types d'actions pouvant s'avérer intéressants pour les autres entreprises. **Les PME réunies dans cette brochure ne sont donc pas présentées ici en tant qu'«entreprises modèles, exemplaires à tous points de vue».** Il s'agissait avant tout de démontrer par des cas concrets que chacun peut s'engager avec profit dans une telle démarche.

Trois conseils pour franchir le pas

• Faites le point

Le développement durable ne va pas entièrement bouleverser votre gestion. Vous avez déjà sans doute adopté de «bonnes pratiques» dans certains domaines sans le savoir. Avant d'agir, faites l'«état des lieux» afin d'identifier vos points forts/points faibles et d'évaluer les moyens à disposition.

• Agissez avec méthode

Évitez d'attaquer sur tous les fronts. Choisissez deux-trois domaines qui ont un fort impact et auront des retombées visibles. Si vous êtes dans le tertiaire, cela peut être le papier. Si vous avez des activités industrielles, l'énergie ou les déchets. Fixez des objectifs réalistes, avec des échéances, des responsables et des outils de contrôle.

• Faites d'une pierre deux coups

La rénovation/construction de locaux, le déménagement sur un nouveau site, le renouvellement d'un équipement (chauffage, machines, véhicules, etc.) ou la révision de procédures peut constituer l'occasion idéale pour introduire des améliorations liées au développement durable.

Les PME parlent aux PME

Des entreprises genevoises présentent leur expérience en matière de développement durable





BIOANALYTIQUE-RIOTTON

Laboratoire d'analyses médicales
Environ 80 employés

«Lorsque nous avons décidé de récupérer le papier, en quelques jours, tout a été réglé.» Mme Laurence Blaha - Responsable qualité

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable» ?

La direction de l'entreprise est assez sensible aux questions liées à l'environnement, notamment à l'élimination des déchets. C'est une approche globale qui intéresse également les responsables qualité et sécurité. Nous étions donc très contents de pouvoir bénéficier d'un appui extérieur afin de voir ce qui pouvait être optimisé.

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier ?

Nous récupérons déjà certains déchets de bureau comme les cartouches d'encre, recyclées dans un centre occupant des handicapés. Mais nous étions moins rigoureux pour le papier, qui représente pourtant un volume considérable. L'étude a également montré qu'il y avait des possibilités d'action au niveau de l'énergie.

Exemples d'actions mises en place

- Récupération systématique du papier et du carton
- Utilisation de papier recyclé pour les usages internes
- Mesures visant à réduire la consommation de papier (impression recto-verso, etc.)
- Réutilisation des sachets pastique propres pour l'envoi de prélèvements
- Budget «cadeaux de fin d'année» alloué à des œuvres sociales

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Quels conseils donneriez-vous à d'autres PME ?

Du côté logistique, les choses ont été assez simples. Mais il faut avancer en douceur pour faire évoluer les mentalités. Le groupe Unilabs, auquel nous appartenons, a consacré un numéro de son journal interne à la problématique du développement durable. L'occasion de présenter les mesures mises en place dans notre laboratoire.

La bonne idée

Imprimer les documents internes en option «brouillon» permet de gagner du temps et d'économiser de l'encre.



BIOMÉRIEUX (SUISSE) SA

Fournisseur de moyens de diagnostic in vitro (appareils, réactifs) Près de 900 clients (hôpitaux, laboratoires, etc.) dans toute la Suisse; 31 employés.
Administration et ateliers à l'avenue Blanc, logistique (stockage/réfrigération) à Meyrin

«Nous voulons optimiser les coûts et améliorer la qualité tout en préservant l'environnement.» M. Jean-Fabien Monin - Directeur administratif et financier

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable» ?

Le groupe bioMérieux (33 filiales) est sensible aux questions sociales et environnementales, comme le montre son adhésion au «Pacte mondial» des entreprises. A Genève, la décision de délocaliser la logistique, en 2004, et de réaménager les locaux administratifs nous a offert l'occasion de repenser de nombreux aspects sous l'angle du développement durable. Quitte à faire du neuf, autant le faire bien!

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier ?

Nous étions déjà assez performants au niveau du tri des déchets (équipements électroniques, cartouches d'encre à recharger, etc.) et des systèmes d'emballage et d'expédition (coussinets d'air, caisses «boomerang» réutilisables, envois des colis par la poste). Mais il y avait des progrès à faire du côté de l'«écologie de bureau», notamment le papier (400000 feuilles par an).

Exemples d'actions mises en place

- Délocalisation de la logistique à Meyrin. Cette mesure a permis de réduire de moitié le trafic de camions et d'accroître la sécurité (séparation des activités stockage et administration)
- Construction d'une nouvelle chambre froide avec compresseur à air (le précédent système consommait près de 9000 m³ d'eau par an)
- Aménagement de bureaux spacieux et lumineux, avec un sol sans moquette qui demande moins d'entretien et supprime les risques d'allergies (acariens)

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Quels conseils donneriez-vous à d'autres PME ?

Le développement durable est avant tout un travail d'équipe. Il est important que chacun soit associé à la démarche. Dans ce but, nous avons profité d'une journée du personnel en juin 2005 pour exposer à tous les employés les résultats de l'évaluation ainsi que notre plan d'action.

La bonne idée

Grâce à un système de senseurs spéciaux, les lampes ne s'allument que lorsqu'une personne est présente dans la pièce ou qu'il n'y a pas assez de lumière naturelle.

Quels sont les bénéfices concrets pour votre PME ?

Lorsque nous réutilisons les sachets plastique, il y a bien sûr un avantage financier. Mais c'est aussi pour éviter un gaspillage absurde. De même pour le papier: la collecte n'entraîne pas d'économies considérables, mais la logistique ne nous a quasiment rien coûté. Les employés apprécient de pouvoir faire au travail ce qu'ils font déjà à domicile. Ils se sentent responsabilisés.

Quelles mesures projetez-vous à court ou moyen terme ?

Nous pourrions introduire le papier recyclé et l'impression recto-verso pour les usages externes, mais il y a encore trop de réticences vis-à-vis des clients. Nous songeons également à diverses mesures destinées à préserver les ressources: priorité à l'archivage électronique, produits de nettoyage écologiques, ampoules économiques, etc.

Pour en savoir plus

- Guide pratique PME et développement durable (www.ge.ch/agenda21/pme):
- Fiche 12: intégration des femmes, intégration des handicapés
 - Fiche 26: écologie de bureau

BIOANALYTIQUE-RIOTTON
Avenue Blanc 53
1207 Genève
Tél: 022 716 20 00

Quels sont les bénéfices concrets pour votre PME ?

L'aspect financier joue évidemment un rôle important. Le choix du papier recyclé nous a permis de réduire de moitié nos coûts en la matière. Notre système de coussinets à air pour l'emballage est également un investissement pour la qualité. Tant mieux si du même coup il évite de consommer des tonnes de «chips».

Quelles mesures projetez-vous à court ou moyen terme ?

Nous testons actuellement un système de récupération de papier. Nous réfléchissons également à l'utilisation de véhicules dotés de moteurs hybrides, qui nécessitent une «mise de départ» plus importante, mais permettent des économies sur les dépenses d'essence. Enfin, nous avons la volonté de viser la norme ISO 14001 en 2006.

Pour en savoir plus

- Guide pratique PME et développement durable (www.ge.ch/agenda21/pme):
- Fiche 14 intégration locale
 - Fiche 26 écologie de bureau
 - Fiche 28 construction et rénovation

Pour en savoir plus sur le Pacte mondial:
www.un.org/french/globalcompact

BIOMÉRIEUX (SUISSE) SA
Avenue Blanc 51
1207 Genève
Tel: 022/ 906 57 60
www.biomerieux.com



CARAN D'ACHE

Fabricant de crayons, fournitures d'art et instruments d'écriture
Siège et usine à Thônex - 300 employés

«Respect de l'individu et de la nature, qualité, sécurité, rentabilité: tout se tient.» Mme Ghislaine Jacquemin - Directrice des ressources humaines

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable» ?

Caran d'Ache est une entreprise citoyenne qui se veut «partie prenante» dans la vie de la communauté (sécurité, environnement, respect de l'être humain, etc.). Notre firme est aujourd'hui en pleine évolution et nous en profitons pour regrouper et systématiser ces efforts sous la bannière du développement durable.

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier ?

Nous avons toujours pris des mesures pour limiter l'impact environnemental de notre production. En tant qu'entreprise d'origine familiale, nous accordons également beaucoup d'importance à la dimension sociale. Mais il reste des choses à optimiser, par exemple au niveau du papier ou de l'énergie.

Exemples d'actions mises en place

- Service social interentreprises garantissant aux employés un soutien efficace (problèmes professionnels ou privés) dans l'anonymat
- Création d'une commission interne sur le mobbing afin de désamorcer les conflits
- Partenariat avec le Centre d'intégration professionnelle (CIP) pour les travaux d'emballage, cartonnage, etc., et accueil de 10 à 15 stagiaires par an

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Quels conseils donneriez-vous à d'autres PME ?

La communication interne joue un rôle crucial. On ne passe jamais assez de temps à expliquer, informer, et s'assurer que tout a été assimilé. Il est important que le personnel se sente impliqué, qu'il comprenne les objectifs et qu'il puisse – pourquoi pas ? – suggérer des moyens d'action.

La bonne idée

Les crayons Caran d'Ache sont fabriqués en bois de cèdre provenant exclusivement de plantations ou labellisé FSC. Un moyen de lutter contre la déforestation et ses conséquences désastreuses.



CEFFIS

Centre de formation professionnelle des ferblantiers et installateurs sanitaires
3 professeurs, 80 apprentis par an

«Nous faisons du "développement durable" bien avant qu'on en parle.»

M. Charly Merminod - Directeur

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable» ?

Depuis la fondation de l'école, en 1961, nous avons toujours été attentifs à trier et récupérer les matériaux, notamment les métaux, afin de les revendre. Aujourd'hui, nous le faisons également dans le souci de l'environnement. Nous formons les professionnels de demain: autant leur enseigner directement les bons gestes.

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier ?

Outre les déchets, nous sommes très rigoureux sur tout ce qui concerne la sécurité et la santé (signalétique, équipements de protection, respect des prescriptions, etc.). Les possibilités d'amélioration sont avant tout du côté des bureaux.

Exemples d'actions mises en place

- Tri et récupération systématiques de tous les matériaux pouvant être recyclés, notamment les métaux (acier, zinc, aluminium, cuivre, etc.)
- Revente du polyéthylène usagé à une entreprise de préfabrication
- Suppression des acides pour le décapage des métaux, remplacement par des produits moins agressifs et éliminables dans l'eau

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Quels conseils donneriez-vous aux autres PME ?

Nous sommes tenus de former les apprentis sur la plus large palette d'outils, de produits et de marques présents sur le marché. Nous ne pouvons donc pas privilégier telle ou telle solution, plus économique ou plus écologique, ou jouer avec les prescriptions des fabricants. Quant au recyclage, cela devient plus difficile avec la généralisation des matières synthétiques.

La bonne idée

En remplaçant les acides de décapage par des substances moins agressives, on accroît la sécurité tout en limitant les impacts sur l'environnement.

Quels sont les bénéfices concrets pour votre PME ?

Même si le retour sur investissement est difficile à chiffrer, les mesures sociales nous apportent des avantages évidents (employés plus motivés donc plus productifs, baisse de l'absentéisme et du taux de rotation). L'aspect écologique prend par ailleurs toujours plus d'importance auprès de la clientèle suisse, notre premier marché.

Quelles mesures projetez-vous à court ou moyen terme ?

Nous pourrions mieux exploiter notre démarche au niveau marketing/communication. Caran d'Ache est la seule entreprise à fabriquer des crayons en Europe occidentale, malgré la concurrence au niveau des prix. L'argument «développement durable», ajouté à la qualité, devrait séduire les consommateurs soucieux de leurs responsabilités (emploi local, conditions de travail, déforestation, etc.).

Pour en savoir plus

Guide pratique PME et développement durable (www.ge.ch/agenda21/pme):

- Fiche 11 : gestion du capital humain, conditions de travail
- Fiche 16 : formation, information et communication interne

FSC : www.wwf.ch/fr/lewwf/notremission/forets/fsc/index.cfm

CARAN D'ACHE
Chemin du Foron 19
1226 Thônex
Tél: 022 869 01 22
www.carandache.ch

Quels sont les bénéfices concrets pour votre PME ?

Du côté des déchets, la revente des matériaux se solde par des économies intéressantes. Quant aux mesures comme la suppression des acides, elles nous permettent d'accroître la sécurité pour les apprentis tout en limitant les impacts sur l'environnement.

Quelles mesures projetez-vous à court ou moyen terme ?

Nous envisageons d'introduire le papier recyclé pour nos usages internes. Nous pourrions également utiliser des peintures à l'eau pour l'entretien des locaux. Des petites choses, mais qui mises bout à bout vont dans le sens du développement durable.

Pour en savoir plus

Guide pratique PME et développement durable (www.ge.ch/agenda21/pme):

- Fiche 17 : Santé, hygiène, sécurité
- Fiche 29 : nettoyage et entretien
- Fiche 21 : gestion des déchets

CEFFIS
Rue de la Coulouvrenière 8
1204 Genève
Tél: 022 809 15 90
www.centre-fis.ch



DUPRAZ BUS GENÈVE

Entreprise de transports. Deux domaines d'activités:
 - tourisme (15 employés, 15 véhicules)
 - sous-traitance de 11 lignes TPG (62 chauffeurs, 40 bus)
 Siège à Soral, quatre autres dépôts dans le canton

«Un car ou un bus pollue nettement moins que tous les automobilistes potentiels qui prennent place à son bord.» M. Andreas Thalmann - Directeur

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable» ?

Nous cherchons depuis longtemps à réduire notre impact sur l'environnement, en étudiant notamment les possibilités techniques. En 1999, tous nos chauffeurs du secteur tourisme ont suivi une formation à la méthode Eco-Drive®. Quand on travaille dans un village, en pleine campagne, il est normal qu'on soit sensible au respect de la nature.

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier ?

En renouvelant notre parc, nous choisissons les bus et cars correspondant aux derniers standards antipollution, et nous les équipons le plus souvent de filtres à particules. Mais l'analyse a montré que nous avons encore une marge d'amélioration du côté du lavage et de l'entretien des véhicules ainsi qu'au niveau des bureaux.

Exemples d'actions mises en place

- Formation des chauffeurs à un mode de «conduite rationnelle» qui inclut les aspects économiques (réduction de la consommation de carburant), écologiques (diminution des émissions polluantes) et relationnels (gestion des conflits). D'ici à la fin 2006, l'ensemble des 75 chauffeurs auront suivi cette formation
- Utilisation de produits de nettoyage plus écologiques pour les bureaux et sanitaires

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ? Quels conseils donneriez-vous à d'autres PME ?

Le plus difficile est de changer les habitudes. Il n'est pas toujours aisé de convaincre quelqu'un conduisant depuis 20 ou 30 ans de modifier son comportement au volant. Nous devons donc nous efforcer de bien expliquer la démarche – et surveiller les résultats, en contrôlant notamment la consommation des véhicules.

La bonne idée

L'installation sur un nouveau site peut être l'occasion idéale pour introduire des améliorations au niveau des équipements.



EN 5 SEC

Pressing (nettoyage à sec, blanchisserie, couture)
 13 enseignes à Genève 50 employés

«Le public est toujours plus sensible à la dimension écologique.» M. Denis Mauvais - Directeur

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable» ?

Nos activités consomment beaucoup d'eau et d'énergie; de plus, nous utilisons des produits, comme les solvants, qui exigent des précautions au niveau de la santé et de l'environnement. Nous avons depuis longtemps la volonté de nous montrer responsables, mais aussi de réduire nos dépenses au niveau des ressources.

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier ?

En ce qui concerne les solvants et les équipements de nettoyage, nous sommes soumis à une législation très stricte. Mais il reste encore des possibilités d'amélioration, que ce soit au niveau des machines, de l'énergie, du stockage des produits ou de notre politique d'achat. Le but n'est pas seulement de respecter les lois, mais d'essayer d'aller au-delà.

Exemples d'actions mises en place

- Obtention en 1994 du label «Pressing vert®» délivré par le Centre Technique de Teinturerie et du Nettoyage de Lyon. Le CTTN effectue tous les 18 mois un audit des 13 magasins (qualité, santé, sécurité, environnement)
- Installation de systèmes de vidange automatique des boues de distillation afin de réduire la quantité de résidus ainsi que la teneur en solvants

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ? Quels conseils donneriez-vous à d'autres PME ?

Il faut savoir prendre le temps d'expliquer la démarche aux employés et de leur rappeler les consignes. Nous devons également tenir compte des réactions de la clientèle. Exemple : nous avons étudié la possibilité d'utiliser des emballages plastique plus fins, mais le résultat – moins transparent – dérangeait les clients.

La bonne idée

L'automatisation du dosage de lessives exige un investissement de départ et consomme de l'énergie; mais elle évite les surdosages, qui coûtent cher et polluent.

Quels sont les bénéfices concrets pour votre PME ?

Le label «Pressing vert®» est un avantage concurrentiel qui nous permet de fidéliser les clients et d'acquérir de nouvelles parts de marché en communiquant sur notre engagement. Il représente également un atout pour notre image auprès du personnel, des syndicats et des médias. Quant aux mesures visant à économiser les produits et l'énergie, elles se soldent par des bénéfices financiers appréciables.

Quelles mesures projetez-vous à court ou moyen terme ?

Nous avons un projet de tour de refroidissement avec récupération de l'eau pour le lavage. Nous voulons optimiser le stockage des produits, essayer de réduire leur nombre et éviter le plus possible les substances chimiques. Nous mettons également en place une campagne pour inciter nos clients à ramener les cintres métalliques afin de les recycler.

Pour en savoir plus

Guide pratique PME et développement durable (www.ge.ch/agenda21/pme):
 • Fiche 13: capital social
 • Fiche 24: protection de l'air
 • Fiche 30: communication externe et publicité

EN 5 SEC
 Rue de Cornavin 5
 1201 Genève
 Tél: 022 732 32 57
www.en5sec.ch



GENEVA PALEXPO

Centre d'exposition (plus de 100 000 m²)
120 employés, dont 80 collaborateurs techniques

«Il s'agit parfois de petits gestes tout simples, mais mis bout à bout, ils feront avancer les choses.» Mme Christiane Chevey - Responsable Développement durable du groupe

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable» ?

Nous avons toujours été attentifs aux problèmes de déchets et d'énergie, importants pour un centre d'exposition. En 2005, nous avons élargi la démarche en adoptant une charte du développement durable et avons pris part à l'organisation de «S-Dev», première plateforme internationale sur le développement durable urbain.

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier ?

Notre système de tri des déchets lors des manifestations s'avère plutôt efficace puisqu'il atteint un taux de recyclage de 80%! Quant aux points faibles, l'étude a montré notamment que nos efforts en matière de développement durable n'étaient pas assez structurés et qu'il fallait mieux identifier les responsabilités.

Exemples d'actions mises en place

- Désignation d'un groupe d'une dizaine d'employés responsables de la mise en œuvre et du suivi des mesures dans les différents départements
- Installation d'un «parking intermédiaire» pour les semi-remorques près de l'aéroport; ce système permet d'améliorer la logistique de montage/démontage des salons et de limiter la pollution ainsi que les nuisances sonores autour de Palexpo

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ? Quels conseils donneriez-vous à d'autres PME ?

Nous sommes loueurs d'espaces et fournisseurs de prestations. Nous ne pouvons donc pas obliger les exposants à trier leurs déchets. Mais nous pouvons les motiver «par le porte-monnaie» en leur facturant tous les déchets non recyclables. De même pour l'énergie: notre rôle se limite à sensibiliser aux possibilités d'économies.

La bonne idée

Durant le salon S-Dev, Palexpo a proposé aux exposants de disposer d'électricité Vitale Vert pour le même prix que Vitale Bleu. Un moyen de promouvoir les énergies plus écologiques.



IMAGINER SOFTWARE

Société d'informatique (formation, maintenance, vente de matériel, sites Internet, programmation)
Une dizaine d'employés

«Il y a trop de voitures dans les villes et l'on peut très bien "fonctionner" autrement.» M. Roger Deneys, directeur

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable» ?

Lorsque nous avons fondé ImagineR Software en 1994, notre but était de «faire de l'informatique autrement», d'être plus attentifs au respect de l'environnement, de privilégier une économie plus solidaire. Au fil des ans, notre démarche s'est systématisée, et nous avons même reçu le «Prix cantonal de l'environnement» en 2000.

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier ?

Je crois que nous avons une politique très cohérente au niveau de la mobilité. Nous nous efforçons également de choisir nos produits (informatiques ou autres) selon des critères rigoureux et avec un maximum de transparence. Mais nous ne sommes pas encore assez attentifs aux possibilités de réduire notre consommation d'énergie.

Exemples d'actions mises en place

- Utilisation de vélos pour toutes les interventions des techniciens (1 500 interventions/4 000 km par an)
- Location de voitures «Mobility» pour les transports de matériel et les déplacements longue distance (200 interventions/2 500 km par an)
- Choix du matériel informatique en fonction de critères écologiques (consommation d'énergie, absence de métaux lourds dans les cartes mères, etc.), sociaux (conditions de fabrication) et de proximité (fabriqué si possible en Europe)

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ? Quels conseils donneriez-vous à d'autres PME ?

Les fabricants d'informatique se livrent à une intense guerre des prix et il est de plus en plus difficile pour nous de nous assurer qu'ils respectent les critères environnementaux et sociaux. Côté clients, même si certains sont sensibles à notre démarche «responsable», c'est souvent l'aspect économique qui prime sur toute autre considération. Pour qu'un modèle comme le nôtre puisse fonctionner, il faut au moment d'engager du personnel, lui parler de nos souhaits en matière de mobilité car les employés doivent être réceptifs à notre politique pour en faire un modèle cohérent.

La bonne idée

Se déplacer à vélo ou à pied est un bon moyen de lutter contre la sédentarité et d'entretenir sa santé. C'est aussi un excellent «déstressant» pour s'oxygéner les neurones.

Quels sont les bénéfices concrets pour votre PME ?

La location de voitures Mobility est un excellent calcul financier: elle nous permet de bénéficier à n'importe quel moment du nombre et du type de véhicules dont nous avons besoin, tout en ne payant que l'utilisation effective. Elle supprime également les soucis de parking et d'entretien. Quant au vélo, il conjugue rapidité et économies.

Quelles mesures projetez-vous à court ou moyen terme ?

Nous allons étudier les moyens de réduire notre consommation d'énergie pour notre propre matériel informatique (limitation du mode veille, utilisation de prises multiples avec interrupteurs, etc.). Nous avons également acquis une remorque pour effectuer à vélo les livraisons de petit matériel ne nécessitant pas la location d'une voiture.

Pour en savoir plus

- Guide pratique PME et développement durable :
- Fiche 20 : politique d'achat environnementale et écolabels
 - Fiche 27 : mobilité et transports

Sur Mobility : www.mobility.ch

IMAGINE R SOFTWARE
Boulevard Carl-Vogt 2
1205 Genève
Tél: 022 321 31 20
www.imagner.ch



INFOMANIAK NETWORK SA

Hébergement de sites Internet (30000 clients)
18 employés

«Chez nous, le "bureau sans papier" (ou presque) est une réalité au quotidien.»

M. Boris Siegenthaler - Administrateur

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable» ?

Notre prise de conscience a débuté par le papier : nous consommions près d'une demi-palette par mois, une aberration quand on sait combien de documents peuvent être envoyés ou conservés sous forme virtuelle. Côté social, nous avons toujours eu pour philosophie de privilégier le plaisir au travail en offrant des conditions motivantes.

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier ?

Nous essayons de tout faire par Internet. Nous avons notamment introduit un système de facturation en ligne à une époque où cela n'était pas encore courant. Nous n'avons quasiment plus d'archives sur support papier. Mais nous sommes de gros consommateurs de courant électrique et devons encore agir en ce domaine.

Exemples d'actions mises en place

- Rabais de 15 francs sur le prix de l'hébergement pour les clients choisissant de payer en ligne au moyen d'une carte de crédit
- Utilisation de systèmes de chargeurs et piles rechargeables pour les souris et claviers sans fil
- Hébergement gratuit pour certains sites d'associations à caractère bénévole

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Quels conseils donneriez-vous à d'autres PME ?

Nos collaborateurs sont jeunes, ils ont grandi avec l'informatique ; nous n'avons donc pas besoin de leur faire perdre cette habitude un peu dépassée de tout imprimer systématiquement. Le fait que nous développons nous-mêmes la totalité de nos logiciels nous offre également une très grande souplesse au niveau de la gestion.

La bonne idée

En achetant un billet d'avion, il est possible d'acquérir également un «billet climatique» tenant compte du CO2 émis par le vol. Ce petit supplément sera investi dans des installations d'énergies renouvelables (capteurs solaires, biogaz, etc.). www.myclimate.ch



JENNY & CIE

Boulangerie-pâtisserie offrant un service traiteur (réceptions, cocktails)
Laboratoire et point de vente à Châtelaine - 15 employés

«Pour trier ses déchets, pas besoin de douze containers par local. Un vieux carton par-ci, un bac par-là, et le tour est joué.» M. Alain Jenny - Directeur

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable» ?

Je m'étais déjà «frotté» aux problèmes environnementaux dans le cadre de la Fédération des artisans-commerçants. Mais le déclic s'est produit quand la commune a décidé de facturer les déchets incinérables issus des activités commerciales. Je me suis dit qu'il valait la peine de trier afin d'économiser quelques milliers de francs par an.

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier ?

J'ai toujours essayé d'acheter un maximum de produits locaux de saison (fruits, légumes) parce qu'ils ont meilleur goût. C'est aussi un moyen de réduire les transports. En 2002, nos locaux ont été rénovés et équipés de matériel plus performant. Mais il y a encore des moyens d'économiser au niveau de l'énergie.

Exemples d'actions mises en place

- Création d'une formule de réception/cocktail privilégiant les produits du terroir (jus de pommes suisse, pas de fruits exotiques, etc.)
- Possibilité d'utiliser de la vaisselle compostable lors des réceptions/cocktails
- Système de refroidissement du réfrigérateur (eau en circuit fermé) permettant de préchauffer l'eau chaude sanitaire pour tout l'immeuble

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Quels conseils donneriez-vous à d'autres PME ?

Il est facile de mettre en place un système de tri des déchets ; par contre, il est moins évident de motiver et surveiller le personnel. Dans un domaine comme les emballages, je dépends des fournisseurs et des nouveaux standards en matière d'hygiène ; ainsi les autres en plastique, jetables, ont remplacé les bidons pour le lait.

La bonne idée

Le système de refroidissement du réfrigérateur permet de préchauffer voire chauffer l'eau sanitaire pour tout l'immeuble.

Quels sont les bénéfices concrets pour votre PME ?

Nous avons nettement réduit notre consommation de papier et gagné de la place au niveau de l'archivage. Par ailleurs, en responsabilisant nos collaborateurs, en leur donnant l'occasion d'acquérir une excellente formation, nous accroissons leur motivation – donc notre productivité.

Quelles mesures projetez-vous à court ou moyen terme ?

Nous voulons aller encore plus loin au niveau de la facturation. Au lieu d'une facture papier par courrier, les clients optant pour un paiement traditionnel recevront un PDF par e-mail. Libre à eux de l'imprimer pour effectuer leur virement. Quant à l'énergie, nous allons étudier les possibilités d'utiliser une électricité plus «écologique».

Pour en savoir plus

Guide pratique PME et développement durable (www.ge.ch/agenda21/pme) :

- Fiche 22 : gestion de l'énergie
- Fiche 26 : Ecologie de bureau

INFOMANIAK NETWORK SA
Avenue de la Praille 26
1227 Carouge GE
Tél : 022 820 35 41
www.infomaniak.ch

Quels sont les bénéfices concrets pour votre PME ?

Qu'il s'agisse du recyclage des déchets ou d'une meilleure maîtrise de l'énergie, les avantages sont avant tout économiques. Quant à mon concept de «réception durable», j'espère bien sûr qu'il me permettra de décrocher de nouveaux contrats.

Quelles mesures projetez-vous à court ou moyen terme ?

En renouvelant mon parc, j'étudierai la possibilité d'utiliser des véhicules plus propres – ce qui me permettra de bénéficier de l'exonération de taxe auto pendant trois ans. J'ai également envisagé de remplacer les sachets en papier par des sachets en amidon de maïs, mais pour l'instant, ces derniers coûtent trois à quatre fois plus cher.

Pour en savoir plus

Guide pratique PME et développement durable (www.ge.ch/agenda21/pme) :

- Fiche 20 : politique d'achat environnementale et écolabels
- Fiche 23 : gestion de l'eau
- Fiche 21 : gestion des déchets

JENNY & CIE
Avenue de Châtelaine 80
1219 Châtelaine
Tél : 022 796 48 29
www.boulangerie-jenny.ch



LUMIVERRE

Spécialiste des luminaires et plafonds métalliques
Trois pôles d'activités: fabrication, vente, travail sur les chantiers
Siège et usine à Perly - 20 employés

«En appliquant les principes du développement durable, je donne une plus-value à mon entreprise.» M. Roland Andrey - Directeur

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable» ?

En tant que citoyen, j'ai la volonté de bien faire. En tant que chef d'entreprise, je recherche des avantages économiques. J'ai repris la société Lumiverre il y a cinq ans et «j'ai décidé de tout remettre à niveau» pour la rendre plus compétitive. Les principes du développement durable s'intègrent parfaitement à cette démarche.

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier ?

Nous étions déjà très performants au niveau du tri des déchets (papier/carton, métaux, électronique, etc.) et de l'éclairage (notre métier!). La rénovation du bâtiment a permis d'optimiser la consommation d'énergie (isolation, vannes thermostatiques). Mais nous étions plus faibles du côté des bureaux (papier) et de la mobilité.

Exemples d'actions mises en place

- Ampoules à basse consommation et sondes de présence pour l'éclairage
- Insonorisation de la machine de frappe et de microperforation grâce à un caisson et des boîtes-ressorts (vibrations)
- Possibilité pour les ouvriers travaillant sur les chantiers de ne pas ramener systématiquement les véhicules le soir à l'entreprise

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Quels conseils donneriez-vous à d'autres PME ?

Qu'il s'agisse de sécurité, de déchets, de formation, il est souvent difficile pour une PME d'avoir une politique d'investissements à long terme, car on ne dispose pas toujours d'une trésorerie suffisante. Lorsque l'intérêt économique est évident et immédiat, on fait plus facilement le pas.

La bonne idée

La mise sur pied de «journées de peinture» (regroupement des pièces à peindre sur une journée) permet d'économiser 40% sur la consommation d'énergie du four de thermopoudrage



LE LYRIQUE

Restaurant fondé en 1881 - Une trentaine d'employés

«Je ne suis pas un écologiste pur et dur, mais j'ai compris que certaines actions "environnementales" pouvaient avoir des retombées financières intéressantes.»

M. C. De Simenthal

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable» ?

Dans un restaurant, les déchets et l'énergie sont deux postes de dépenses importants, dont les coûts ne cessent d'augmenter. Je me suis donc toujours efforcé d'agir en ce domaine. En plus, je suis passionné par l'Afrique et par la photographie d'animaux sauvages, par conséquent assez sensible au souci de préserver la nature.

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier ?

L'expérience pilote m'a permis de voir où j'en étais. Elle m'a également sensibilisé à d'autres aspects dont je n'avais pas pris conscience, en montrant qu'il y avait encore des possibilités d'économie. Elle a notamment fait apparaître qu'on pouvait agir au niveau du carton, une de nos principales sources de déchets.

Exemples d'actions mises en place

- Installation d'un compacteur pour les cartons
- Remplacement du système de compresseur pour la chambre froide. Auparavant, l'eau de refroidissement partait à l'égout 24 heures sur 24, d'où un énorme gaspillage. Le nouveau système en circuit fermé permet de préchauffer l'eau chaude sanitaire du restaurant, ce qui diminue la facture de mazout
- Préférence pour les produits du terroir, achetés directement auprès des producteurs

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Quels conseils donneriez-vous à d'autres PME ?

Le plus difficile est de «motiver ses troupes», de leur rappeler de trier les déchets et d'éteindre systématiquement les lumières – au lieu de laisser la chambre froide allumée pour rien pendant tout le week-end. Avant que ces gestes ne deviennent des réflexes, il ne faut pas avoir peur de répéter souvent la même chose!

La bonne idée

Un compacteur de cartons permet de diminuer considérablement le volume de déchets à éliminer.

Quels sont les bénéfices concrets pour votre PME ?

J'économise sur les déchets. Je consomme moins d'énergie. J'accrois la sécurité. Je limite les transports. Tout cela fait partie d'une démarche globale de modernisation qui donne une plus-value à ma société et me permet de me démarquer. Un avantage qui entrera en ligne de compte si un jour je veux la revendre.

Quelles mesures projetez-vous à court ou moyen terme ?

Je veux continuer à rationaliser l'utilisation de nos véhicules (éviter de prendre un camion pour transporter une ampoule!). J'ai également l'intention d'effectuer un audit détaillé avec le soutien du Service cantonal de l'énergie. Notre vaste toit plat nous permettra peut-être de bénéficier de l'apport de l'énergie solaire.

Pour en savoir plus

Guide pratique PME et développement durable (www.ge.ch/agenda21/pme):

- Fiche 22: gestion de l'énergie
- Fiche 14: intégration locale (bruit)

LUMIVERRE

Route de St Julien 261
1258 Perly
Tél: 022 721 10 20
www.lumiverre.ch

Quels sont les bénéfices concrets pour votre PME ?

Les bénéfices sont avant tout d'ordre financier. Prenons l'exemple du compacteur de cartons. L'appareil en leasing nous coûte 250 francs par mois. Mais nous sommes passés de deux containers à un seul container par jour, soit une économie quotidienne de 36 francs. Nous économisons ainsi près de 5000 francs par an rien que sur ce poste, amortissement compris!

Quelles mesures projetez-vous à court ou moyen terme ?

J'ai l'intention de bénéficier d'un audit du Service cantonal de l'énergie (ScanE) pour voir ce qu'on peut optimiser au niveau de l'électricité et du chauffage – en choisissant par exemple un fourneau à induction. Il faudrait également agir au niveau de l'isolation des locaux. Cela demanderait de gros investissements, mais au vu de la hausse constante du prix du combustible, cela pourrait s'avérer rentable.

Pour en savoir plus

Guide pratique PME et développement durable (www.ge.ch/agenda21/pme):

- Fiche 22: gestion de l'énergie

Sur les compacteurs: Papirec SA 022 343 77 60,
Retripa SA 022 341 52 00

LE LYRIQUE

Boulevard du Théâtre 12
1204 Genève
Tél: 022 328 32 55



JOSEPH MENU SA

Création et entretien de parcs et jardins
Serres/locaux administratifs à Plan-les-Ouates;
3 hectares de pépinière en pleine terre - 40 employés

«Je m'efforce d'éviter toute forme de gaspillage, surtout lorsqu'il s'agit de l'eau, une ressource précieuse – et coûteuse.» M. Joseph Menu - Directeur

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable»?

Si je n'étais pas sensible à la nature, je n'aurais pas choisi ce métier. Mais je ne suis pas non plus un écologiste à tous crins. Je cherche simplement à éviter les gaspillages absurdes. Nos activités nous obligent à consommer beaucoup d'eau. Quand elle se fait plus rare, comme en été 2003, on prend conscience à quel point il faut l'économiser.

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier?

Nous essayons de trier un maximum de déchets (feraille, plastique, carton, matières organiques, etc.) – qu'il s'agisse de nos propres déchets ou de ceux dont nous «héritons» sur certains chantiers en tant que dernier intervenant! Mais nous avons encore des possibilités d'action du côté de l'eau, du chauffage et des transports.

Exemples d'actions mises en place

- Installation sur l'une des serres d'un système de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage
- Système d'arrosage goutte à goutte (pour les grosses plantes) plutôt que par aspersion
- Production de terreau grâce au broyage/compostage d'une partie des déchets végétaux (le reste des déchets est envoyé à l'installation cantonale du Site-de Châtillon)
- Serre de «multiplication» équipée d'un verre spécial réduisant les besoins en chauffage

Quelles difficultés avez-vous rencontrées? Quels conseils donneriez-vous à d'autres PME?

Au niveau des déchets, le marché ne nous facilite pas la tâche: il y a toujours plus d'emballages, et la moindre palette, même pour les briques, est enveloppée de plastique. Côté produits, nous serions prêts à limiter les transports en privilégiant systématiquement les plantes locales, mais quand le rapport de prix est de 1 à 3, le calcul est vite fait!

La bonne idée

Une installation d'arrosage automatique équipée d'un pluviomètre permet d'éviter tout gaspillage d'eau.



ASSOCIATION REALISE

Entreprise à but social (réinsertion dans la vie professionnelle)
Divers ateliers et services (adressage/conditionnement, recyclage d'ordinateurs, maintenance/nettoyage, transports, entretien d'espaces verts)
25 employés fixes – 80 personnes en stage de réinsertion

«Notre exemple montre qu'on peut être à la fois efficace et "fort en valeurs".»

M. Christophe Dunand - Directeur des programmes

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable»?

Realise s'est penchée sur ces questions dès le début des années 90. Notre première charte date de 1997. Depuis lors, nous avons toujours cherché à améliorer nos pratiques dans l'ensemble de nos activités. Sécurité, santé, environnement, politique sociale: tous ces aspects sont totalement intégrés à notre organisation et à notre mode de management.

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier?

Nous avons peu de ressources financières pour mener notre mission sociale et devons absolument avoir une équipe de collaborateurs très motivée et relativement stable grâce à un management adéquat. Quant à l'environnement, l'installation dans de nouveaux locaux nous a permis d'optimiser de nombreux aspects (isolation, énergie, etc.), mais il y a toujours moyen de faire mieux.

Exemples d'actions mises en place

- Système de gestion participative permettant à tous les collaborateurs de s'impliquer dans le fonctionnement, les résultats et les orientations stratégiques
- Gestion du personnel visant à un meilleur respect global de l'être humain (sécurité, santé, bien-être au travail, motivation, formation continue, responsabilisation, possibilités d'évolution, lutte contre le stress, etc.)

Quelles difficultés avez-vous rencontrées? Quels conseils donneriez-vous à d'autres PME?

Le plus difficile est de rester cohérent au quotidien. Quoi que nous fassions, nous nous posons toujours la question: est-ce acceptable du point de vue économique, environnemental et social? Pour clarifier la démarche, nous avons élaboré plusieurs outils, dont un «manuel de gestion participative par processus» très complet.

La bonne idée

Une «check-list» permet à tous les collaborateurs de se poser les bonnes questions (économiques, environnementales et sociales) au moment de procéder à un achat.

Quels sont les bénéfices concrets pour votre PME?

Notre motivation est avant tout d'ordre économique. L'eau coûte de plus en plus cher, et surveiller sa consommation permet de réduire nettement la facture mensuelle. Même chose pour les engrais: les surdosages entraînent des dépenses inutiles. En plus, ils ne servent à rien et peuvent polluer les sols et les eaux.

Quelles mesures projetez-vous à court ou moyen terme?

J'aimerais étendre le système de récupération de l'eau de pluie à l'ensemble des serres. Il est dommage de ne pas profiter de toute cette eau gratuite! Je veux également étudier les possibilités de remplacer le chauffage au mazout par un système à gaz et d'utiliser du biocarburant pour les véhicules d'entreprise.

Pour en savoir plus

Guide pratique PME et développement durable (www.ge.ch/agenda21/pme):

- Fiche 23: gestion de l'eau
- Fiche 25: pollution des sols et stockage des liquides dangereux

MENU JOSEPH
Ch. des Vaulx 24
Arare
1228 Plan-les-Ouates
Tél: 022 771 26 78

Quels sont les bénéfices concrets pour votre PME?

Nous n'avons pas les moyens de payer une hiérarchie inutile; la gestion participative répond donc à un souci d'efficacité économique. Le respect de certaines valeurs nous permet également de bénéficier d'excellents collaborateurs, prêts à s'investir dans une entreprise qui pour eux a du sens – quitte à gagner un peu moins.

Quelles mesures projetez-vous à court ou moyen terme?

Nous avons de nombreux projets: sensibiliser les personnes en réinsertion à consommer une nourriture saine, produite localement et bonne pour la santé, former l'ensemble des chauffeurs à la méthode Eco-Drive®, etc. Nous voulons également renforcer la sensibilisation au développement durable des personnes en réinsertion, souvent les plus difficiles à toucher.

Pour en savoir plus

Guide pratique PME et développement durable (www.ge.ch/agenda21/pme):

- Fiche 11: gestion du capital humain, conditions de travail
- Fiche 13: capital social

ASSOCIATION REALISE
Rue Viguet 8
1227 les Acacias
Tél: 022 308 60 10
www.realise.ch



LES RECYCLABLES

Café-restaurant et librairie (livres d'occasion récents)
13 employés

«Comportons-nous de façon responsable. En tant qu'entreprise aussi!»

M. Frédérik Sjollema - Directeur

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable» ?

Qu'il s'agisse de la librairie ou du restaurant, le souci du développement durable est au fondement même de nos activités. On ne s'appelle pas Les Recyclables pour rien! Si notre entreprise ne respecte pas certains principes éthiques, si elle n'assume pas ses responsabilités face à la société et à l'environnement, cela n'a pas de sens qu'elle existe.

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier ?

Ce regard extérieur nous a montré que l'on pouvait optimiser certains aspects, par exemple au niveau d'un code de conduite relatif à la gestion du personnel. Il nous a également aidés à systématiser notre démarche dans un véritable programme d'actions, avec des objectifs, des moyens à mettre en œuvre, des indicateurs et des échéances.

Exemples d'actions mises en place

- Politique d'achat du restaurant basée sur six principes clés: produits régionaux et de saison (pour limiter les transports), biologiques (si possible certifiés), artisanaux (pour encourager les petites structures), issus du commerce équitable et nécessitant le moins d'emballage possible
- Utilisation de produits lave-vaisselle sans phosphate
- Restaurant entièrement non fumeur

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Quels conseils donneriez-vous à d'autres PME ?

Le problème n'est pas de motiver les employés, qui, malgré des parcours très divers, sont assez sensibles à ces questions. La difficulté pour un chef d'entreprise est plutôt de dégager du temps, à côté des tâches quotidiennes, pour mettre en place un tel programme d'actions. D'où l'importance d'avoir de bons outils. Et de réaliser quelque chose d'adapté à la taille de l'entreprise.

La bonne idée

En annexe à leur contrat, les nouveaux employés reçoivent et signent un document présentant la philosophie de l'entreprise, ses objectifs en matière de développement durable et les implications au quotidien.



RÉGIE DU RHÔNE SA

Gérance immobilière. 95 employés (75 équivalents plein-temps)
Bâtiments administratifs sur la place du Molard

«Le développement durable, c'est un peu d'investissements et beaucoup de prise de conscience.» Mme Sabine Ryckeboer - Responsable qualité

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la démarche «PME et développement durable» ?

Par conviction, par sensibilité personnelle. Nous avons déjà divers projets en tête (papier, énergie...). Depuis plusieurs années, la régie avait également mis sur pied différentes actions touchant à la gestion des ressources humaines. Et puis nous avons découvert que toutes ces choses pouvaient s'inscrire dans une démarche plus globale appelée «développement durable».

Quels points forts/points faibles l'analyse vous a-t-elle permis d'identifier ?

L'aspect social était déjà bien avancé, grâce à des mesures permettant de mieux concilier vie professionnelle et privée. Nous sommes ouverts au temps partiel et avons fêté 22 accouchements en trois ans! Mais il restait encore une marge d'action au niveau de l'environnement; à titre d'exemple, nos ampoules classiques ou halogènes chauffaient autant qu'elles éclairaient.

Exemples d'actions mises en place

- Introduction d'une 5ème semaine de vacances, possibilité de regrouper les 40 heures de travail sur 4 1/2 jours, possibilités de temps partiel y compris à domicile
- Utilisation d'un papier plus écologique
- Remplacement des luminaires par des ampoules basse consommation
- Mise en place d'une politique de bureaux sans fumée

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Quels conseils donneriez-vous aux autres PME ?

L'assouplissement des horaires a exigé des réaménagements de notre fonctionnement interne et une plus grande rigueur organisationnelle afin de rester performants vis-à-vis des clients. Pour responsabiliser les collaborateurs, il est également important de bien expliquer la démarche «développement durable», ses objectifs et ses résultats. Dans ce but, nous avons notamment créé une page spéciale sur notre site Intranet

La bonne idée

Le virement automatique du solde des frais de chauffage sur le compte bancaire ou postal des locataires permet d'économiser des enveloppes, du temps et de l'argent.

Quels sont les bénéfices concrets pour votre PME ?

L'aspect économique est très important. Pour être «durable», il faut durer! Nous devons donc maintenir notre rentabilité tout en restant fidèles à nos principes. Ceci dit, sur le plan commercial, notre philosophie peut également représenter un avantage concurrentiel: elle nous permet de nous démarquer et d'attirer une clientèle sensible à cette dimension.

Quelles mesures projetez-vous à court ou moyen terme ?

Sur la quarantaine d'actions prévues, une douzaine doivent encore être finalisées. Nous avons notamment l'intention d'obtenir le label «Goût Mieux» du WWF, encore inconnu en Suisse romande, qui s'ajoutera aux labels «Fourchette verte» et «Ambassadeur du terroir genevois» obtenus en 2005.

Pour en savoir plus

Guide pratique PME et développement durable (www.ge.ch/agenda21/pme):

- Fiche 11: gestion du capital humain, conditions de travail
- Fiche 20: politique d'achat environnementale et écolabels

Sur les labels:

Fourchette verte: www.fourchetteverte.ch
Ambassadeur du terroir: www.geneve-tourisme.ch
Goût Mieux: www.gout-mieux.ch

LES RECYCLABLES
Rue de Carouge 53
1205 Genève
Tél: 022 328 23 73
www.recyclables.ch

Quels sont les bénéfices concrets pour votre PME ?

Dans le cas des mesures «sociales», le résultat le plus marquant a été de fidéliser les employés. En trois ans, nous avons réduit de moitié le taux de rotation – donc limité les coûts de formation et ceux liés aux manques d'expériences. L'absentéisme a également diminué. Pour les autres mesures (papier écologique, éclairage des bureaux), on ne verra pas forcément de bénéfices financiers importants – parfois c'est même le contraire – mais cela fait partie d'une démarche globale.

Quelles mesures projetez-vous à l'avenir ?

Nous avons plusieurs projets à l'étude: promotion des déplacements en transports publics, voire à vélo, gestion plus performante des chaufferies, rôle plus «éducatif» auprès des locataires (économies d'énergie).

Pour en savoir plus

Guide pratique PME et développement durable (www.ge.ch/agenda21/pme):

- Fiche 11: gestion du capital humain, conditions de travail
- Fiche 16: formation, information et communication interne

RÉGIE DU RHÔNE SA
Place du Molard 3
1204 Genève
Tél: 022/319 97 97
www.regierhone.ch

Les outils et les aides pour passer vous aussi à l'action!

Dans le cadre de l'Agenda 21 cantonal, les services:

• Service cantonal du développement durable (SCDD)

Ce service chargé de piloter l'Agenda 21 cantonal répondra à toutes vos questions concernant l'intégration des principes du développement durable dans les PME.

Contact: Service cantonal du développement durable
53, avenue Blanc
1202 Genève
Tél: 022 327 89 90 - Fax: 022 327 89 79
www.ge.ch/agenda21
agenda21@etat.ge.ch

• Environnement-Info

Pour toute question générale concernant l'environnement: pollution de l'air, de l'eau et des sols, mobilité, transports, énergie, bruit, déchets, etc.

Contact: Environnement Info
6 chemin de la Gravière
1227 Les Acacias
Tél: 022 327 47 11 - Fax: 022 327 80 99
Environnement-info@etat.ge.ch

Vous pouvez également vous adresser aux services suivants pour bénéficier d'informations, de conseils ou de soutiens:

• Service cantonal de l'énergie (ScanE)

Outre les informations sur les moyens de réduire la consommation et de privilégier la production et l'utilisation des énergies renouvelables, le ScanE vous appuie, avec une plate forme complète de prestations et de subventions, dans la réalisation de votre projet énergétique.

Contact: Service cantonal de l'énergie
Rue du Puits-Saint-Pierre 4
Case postale 3918 - 1211 Genève 3
Tél: 022 327 23 23 - Fax: 022 327 20 94
www.ge.ch/scane
scane@etat.ge.ch

• Service cantonal de gestion (GEDEC)

Une gestion moderne des déchets se doit de rechercher toutes les possibilités de retourner les matériaux dans les cycles économiques. Le service cantonal de gestion des déchets a été créé dans ce but. Il a pour mission de mettre en oeuvre le plan de gestion des déchets du canton mais aussi d'organiser des solutions, lesquelles sont aussi diverses que la diversité des déchets produits.

Ce service répond aux questions des professionnels du déchet. Les entreprises ayant besoin de conseils pour l'élimination de leurs propres déchets peuvent s'adresser à Environnement-Info au 022 327 47 11.

Contact: Service cantonal de gestion des déchets
6 chemin de la Gravière
1227 Les Acacias
Tél: 022 327 43 44 - Fax: 022 327 80 89
www.ge.ch/gedec

• Guichet pour entreprise de l'Office de la Promotion Economique

Le Guichet pour entreprises est un service de conseils et d'informations qui a pour mission de soutenir les PME et les créateurs d'entreprises genevois dans la mise en place de leurs projets, en s'appuyant sur les compétences des organismes partenaires. Il fournit les premiers conseils aux entreprises et il les accompagne dans leurs démarches au sein de l'administration publi-

que. Il oriente également les entreprises vers les organismes financiers, de conseil, d'accompagnement ou de mise en relation.

Contact: M. Daniel Loeffler
Conseiller aux entreprises
Tél: 022 388 34 34
daniel.loeffler@etat.ge.ch
www.geneve.ch/promo-eco

• Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT)

Les spécialistes de l'OCIRT analysent avec vous les conditions et le milieu de travail pour en tirer les meilleures mesures de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement des entreprises (risques industriels et biologiques, contrôles des émissions industrielles gazeuses et acoustiques). Ils ont dans ces domaines une mission de conseil, d'information, de sensibilisation et de contrôle

Contact: Office cantonal de l'inspection et des relations du travail
35, rue des Noirettes - 1227 Carouge
Case postale 1255 - 1211 Genève 26 La Praille
Tél: 022 388 29 29 - Fax: 022 388 29 30
www.ge.ch/ocirt

• Centre d'intégration professionnelle (CIP)

Le Centre d'Intégration Professionnelle, établissement public autonome créé en 1952, a pour mission de favoriser l'intégration professionnelle des personnes atteintes dans leur santé/en difficulté. Pour y parvenir, il a développé un ensemble de mesures et des outils pédagogiques et éducatifs destinés à répondre à l'évolution des demandes des offices cantonaux de l'Assurance Invalidité, de l'Hospice Général et de l'Office Cantonal de l'Emploi en matière d'observation et d'intégration professionnelle.

Contact: Centre d'intégration professionnelle
3, chemin de la Marbrerie
Case Postale 1411 - 1227 Carouge
Tél: 022 949 03 00 - Fax: 022 949 02 81
www.cip.ch/CIP

mettent à votre disposition plusieurs instruments facilitant les décisions, la gestion et le suivi:

• Classeur «PME et développement durable»

Cet outil de travail très complet a été développé en collaboration avec de nombreux organismes, dont la Chambre de commerce et d'industrie ainsi que la Fédération des Entreprises Romandes Genève. Composé d'une trentaine de fiches, il répertorie les possibilités d'actions dans les domaines économique, social et environnemental, avec un grand nombre de conseils pratiques, tableaux, références et contacts utiles. Ce guide peut être commandé auprès du Service cantonal du développement durable (coordonnées ci-dessous); les fiches peuvent également être téléchargées à l'adresse www.geneve.ch/agenda21/pme

• Brochure «Développement durable, Quelques propositions d'actions pour les PME»

Version résumée du classeur, cette brochure constitue l'outil idéal pour se familiariser avec la démarche du développement durable et ses implications au niveau des PME. Elle est divisée en chapitres traitant des différents aspects (dimension sociale, politique d'achat, déchets, énergie, eau, transports, etc.) et contient d'innombrables conseils simples et efficaces. Elle est disponible auprès du Service cantonal du développement durable (coordonnées ci-dessus).

• Grille d'évaluation «PME et développement durable»

Un nouvel outil est à disposition sur le site Internet du Service cantonal du développement durable (www.ge.ch/agenda21) s'intitulant «testez la durabilité de votre entreprise». Ce questionnaire permet une évaluation rapide et concrète de votre entreprise sur les 3 dimensions du développement durable: économie, environnement, social. Cette évaluation ne vous prendra pas plus de 5 minutes et vous donnera un aperçu de vos points forts, vos points faibles et surtout vous procurera des pistes d'améliorations, en s'appuyant sur les fiches du guide pratique «PME et développement durable».

- **Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme**

Depuis l'inscription dans la Constitution suisse, le 14 juin 1981, d'un article consacrant le principe d'égalité des droits entre femmes et hommes, la mission de l'Etat est de veiller à son intégration dans tous les domaines de la vie. A Genève, le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme a ouvert ses portes en 1987. Il accueille, informe, oriente et rend la population et l'administration attentives aux questions liées à l'égalité. Promouvoir les principes d'égalité auprès des principaux partenaires et du grand public, et en contrôler l'application; tel est le but du Service pour la promotion de l'égalité à Genève.

Contact : Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme
Rue de la Tannerie 2
1227 CAROUGE
Tél: 022 301 37 00 - Fax: 022 301 37 92
egalite@etat.ge.ch

- **Bureau de l'intégration**

Le Bureau est au service des habitants du canton de Genève, des associations et des institutions travaillant en lien avec la population étrangère. Le Bureau de l'intégration informe les Suisses et les étrangers, veille à l'égalité des chances, combat les discriminations, oriente les demandes mais ne constitue pas de dossiers personnels. C'est un interface entre l'Etat, d'une part, et le monde associatif d'autre part, ainsi que les communes et les entreprises.

Contact : Bureau de l'intégration des étrangers,
Quai du Rhône 12
Case postale 36
CH-1211 Genève 8
Tél: 022 327 84 99 - Fax: 022 327 84 20
integration.etrangers@etat.ge.ch

Cette liste n'est pas exhaustive, toutefois le Service cantonal du développement durable reste à votre disposition pour vous orienter vers le service compétent.